Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260605-2606CHAISES-DE

Délibération n° / 2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi cinq mai deux mil vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENTS EXCUSES** : Clélia MAUDIEU (pouvoir donné à Clémence BELLOEIL)*
Frédéric LEVEL (pouvoir donné à Claude BRIERE)
Julien LE PALUD (pouvoir donné à Valérie LE SABAZEC)

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clémence BELLOEIL*

****

OBJET : DEVIS ACHAT 40 CHAISES EN REMPLACEMENT POUR LA SALLE DES FETES

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour l'acquisition de 40 chaises en remplacement des chaises défectueuses à la salle des fêtes :

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide

D'accepter le devis de la Société ALTRAD Antenne de Bretagne basée à Campénéac au prix global de 2 878.00 € HT soit 3 453.60 € TTC.

De donner pouvoir au Maire pour la signature du devis valant acceptation de la commande.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

Pour copie conforme,

Le Maire,

